

## 9 BONNES RAISONS pour remplacer votre chaudière !



### 1 AVANTAGE PRIME : JUSQU'À 250 € DE REMISE OFFERTS PAR CHAM OU 800 € DE PRIME COUP DE POUCE AUX ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Profitez d'une remise de 100 € TTC pour une chaudière basse température et de 250 € TTC <sup>(1)</sup> pour une chaudière à haute performance énergétique (à condensation).

**Ou**, dans le cadre de l'arrêté du 15 février 2017 « Coup de pouce économies d'énergie » et sous certaines conditions d'éligibilité, jusqu'au 31 mars 2018, vous pourrez bénéficier d'une prime exceptionnelle de 800 € TTC pour le remplacement de votre ancienne chaudière par une chaudière individuelle neuve à haute performance énergétique associée à une régulation de classe IV minimum. Pour en savoir plus : [www.prime-energie-edf.fr](http://www.prime-energie-edf.fr)

### 2 AVANTAGE FIDÉLITÉ : JUSQU'À 160 € DE REMISE

Votre contrat d'entretien vous permet d'accumuler des points Fidélité <sup>(2)</sup> qui vous font bénéficier d'une remise à valoir sur le remplacement de votre chaudière

### 3 AVANTAGE FABRICANT : JUSQU'À 150 € <sup>(3)</sup>

Remplacez votre ancienne chaudière par une chaudière à condensation (haute performance énergétique), et bénéficiez de la prime fabricant (montant différent suivant les constructeurs et les modèles)

### 4 SOLUTION DE FINANCEMENT A TAUX 0% <sup>(1)</sup> JUSQU'À 40 MOIS

Financez votre nouvelle chaudière avec le Prêt proposé par CHAM

### 5 CRÉDIT D'IMPÔT <sup>(4)</sup>

Le bénéfice du crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) est conditionné à la réalisation

des travaux par une entreprise certifiée RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). CHAM affiche la mention RGE, ce qui vous permet, pour l'installation d'une chaudière à condensation, de profiter de 30% de crédit d'impôt (sur coût appareil hors pose). Applicable si le logement est achevé depuis au moins 2 ans. Le crédit d'impôt de 30% s'applique aussi pour les systèmes de régulation.

### 6 TVA RÉDUITE A 5,5%

Sur la fourniture et la pose d'une chaudière à condensation ou d'un système de régulation programmable, si votre logement à usage d'habitation a plus de 2 ans. Sur la fourniture et la pose d'une chaudière basse température et si votre logement à usage d'habitation a plus de 2 ans, application du taux intermédiaire à 10%.

### 7 CERTIFICAT DE CONFORMITÉ COMPRIS

Obligatoire, il valide la bonne conformité de votre installation

### 8 JUSQU'À 30% D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE <sup>(5)</sup>

Par rapport à un appareil âgé de 15 ans et plus, amortissez rapidement votre investissement !

### 9 PARTENAIRE SOLUTIONS HABITAT D'EDF

La qualité de la prestation d'un Partenaire Solutions Habitat d'EDF, c'est pour vous l'assurance de réaliser vos travaux en toute sérénité. Sélectionné pour ses compétences et son engagement qualité.

- Du matériel performant conforme au référentiel technique d'EDF
- Un bâti et des équipements conformes à la Réglementation Thermique en vigueur
- Des contrôles qualité réalisés directement ou indirectement par EDF
- Des économies d'énergie et un respect de l'environnement grâce à l'utilisation d'énergies renouvelables et de nouveaux matériaux

Du 15/09 au  
30/11/2017  
Jusqu'à 150 €  
de prime



LE GROUPE CHAM AGRÉÉ PAR LES PLUS GRANDS CONSTRUCTEURS



Chaque fabricant participant offre un remboursement sur une chaudière à condensation, sous la forme d'un chèque cadeau ou d'un virement bancaire.

Le principe de l'opération et les matériels primés sont disponibles dans votre agence ou filiale du groupe CHAM.

#### L'ENTRETIEN : une obligation

Le Décret n°2009-649 du 9 juin 2009 (JO du 11/06/09) prévoit que chaque année, une chaudière dont la puissance nominale est comprise entre 4 et 400 kW doit **obligatoirement** être vérifiée, nettoyée et réglée par un professionnel qualifié. Nos prestations répondent aux exigences de ce Décret. N'attendez plus pour souscrire un **contrat d'entretien**.

Siège Social : 11 rue du Saule Trapu – CS 85605 – 91882 Massy Cedex  
S.A.S.U. au capital de 5 861 600 € – SIREN 444 768 550  
T : 01 60 13 79 79 F : 01 60 13 79 99

[www.groupecham.com](http://www.groupecham.com)



DU 15 SEPTEMBRE  
AU 30 NOVEMBRE 2017

VOTRE CHAUDIÈRE  
CONDENSATION NEUVE  
À PARTIR DE  
54 €<sup>TTC</sup>/MOIS

Prêt à taux 0%  
Avantage ECO CHAM  
Crédit d'impôt 30%



(1) Sous réserve de fournir exclusivement l'ensemble des documents permettant de valoriser cette opération au titre du dispositif des certificats d'économies d'énergie, et de ne pas signer de documents similaires avec un autre acteur dans le cadre de ce dispositif. (2) Sous réserve d'un contrat individuel en cours en 2017. (3) Chaque fabricant participant offre un remboursement sur une chaudière à condensation, sous la forme d'un chèque cadeau ou d'un virement bancaire. (4) Selon les conditions d'application de la Loi de finances 2017. (5) Source ADEME

# Les chaudières à condensation (haute performance énergétique) : une solution simple, économique et écologique

- Elles récupèrent la chaleur de la vapeur d'eau produite lors de la combustion et restituent ensuite sous forme de chaleur près de 100% de l'énergie consommée.
- Leur technologie leur permet d'atteindre un rendement saisonnier supérieur ou égal à 86% (PCS).
- Pour maximiser ces économies, coupez la chaudière avec un plancher chauffant ou des radiateurs de type chaleur douce.
- Elles diminuent les rejets d'émissions polluantes.

## LA SOLUTION ÉCONOMIQUE, pour un budget maîtrisé :



SEULEMENT  
**54€**  
PAR MOIS

Modèle présenté : MIRA C GREEN EVO 25FF de Chaffoteaux

- Chaudière MIRA C GREEN EVO 25FF (avec TVA 5,5%)
- Votre avantage Prime Eco-CHAM <sup>(2)</sup>
- Votre avantage Fidélité <sup>(3)</sup>

À PARTIR DE  
**2 168€** <sup>(1)</sup>

**2 578 € TTC**  
**- 250 € TTC**  
**- 160 € TTC**  
**2 168 € TTC**

### Bénéficiez en plus de :

- Votre avantage Fabricant <sup>(4)</sup>
- Votre financement à un taux exceptionnel de **0%** sur **40 mois**
- Votre crédit d'impôt de **30%**

**- 100 € TTC**

(1) Tarif TTC TVA 5,5% pose incluse, intégrant l'avantage Prime Eco-CHAM de 250 € plus l'avantage Fidélité de 160 €. Prix valable pour le remplacement de chaudière sans modification d'installation et certificat de conformité compris. Validité du 15/09 au 30/11/2017. Produits conformes à la directive Eco-conception (ErP) (2) Directement déduit de votre facture de remplacement de chaudière

Classes d'efficacité énergétique :



Jusqu'à **30%** d'économies d'énergie par rapport à une chaudière de 15 ans

**30%** de crédit d'impôt et TVA réduite à **5,5%**

## LA SOLUTION INTELLIGENTE CONNECTÉE, pour votre bien-être et un confort inégalé :

- Le thermostat MiGo communique « intelligemment » avec la chaudière, ce qui lui permet d'optimiser les consommations (fonction modulante), de programmer la production d'eau chaude sanitaire, d'afficher les consommations d'énergie (gaz et électricité), et de remonter les dysfonctionnements de la chaudière.
- Le pilotage se fait via un Smartphone, ou une tablette Android ou iOS.
- Le système utilise la température ambiante, la température extérieure, les pertes thermiques du logement et la modulation de la chaudière pour optimiser son fonctionnement.



SEULEMENT  
**82€**  
PAR MOIS

À PARTIR DE  
**3 296€** <sup>(1)</sup>

Solution présentée : ThemaPlus Condens F25 et thermostat MiGo de Saunier Duval

- Chaudière ThemaPlus Condens F25 (avec TVA 5,5%)
- Thermostat connecté MiGo (avec TVA 5,5%)
- Votre avantage Prime ECO CHAM <sup>(2)</sup>
- Votre avantage Fidélité <sup>(3)</sup>

**3 374 € TTC**  
**332 € TTC**  
**- 250 € TTC**  
**- 160 € TTC**  
**3 296 € TTC**

### Bénéficiez en plus de :

- Votre avantage Fabricant <sup>(5)</sup>
- Votre financement à un taux exceptionnel de **0%** sur **40 mois**
- Votre crédit d'impôt de **30%**

**- 50 € TTC**

(3) Remise maximum des points fidélité (1 000 points pour 10 ans de contrat Total ou Multiservices) (4) Réduction sous la forme d'un chèque cadeau (5) Remboursement sous la forme d'un virement, via le catalogue avantages fabricants dans le cadre du partenariat Solutions Habitat d'EDF

## NOS ATOUTS



### DES ÉQUIPES QUALIFIÉES, UNE INTERVENTION GARANTIE

- Notre agence est titulaire des qualifications et appellations auprès des principaux organismes garantissant le respect des normes de qualité.
- Nos techniciens sont des spécialistes, capables de guider votre choix pour définir la solution chauffage / eau chaude la mieux adaptée à vos besoins.
- Régulièrement formés, ils effectuent votre installation dans les règles de l'art.
- Après travaux, ils réalisent une vérification en divers points de contrôle "sécurité" de votre installation, qui donne lieu à l'établissement du certificat de conformité CC4.
- CHAM professionnel RGE, cette mention garantit un travail effectué dans les règles de l'art et le respect de l'environnement.



### UNE SOLUTION DE FINANCEMENT PERFORMANTE

Pour votre nouvelle chaudière gaz à condensation (haute performance énergétique), bénéficiez d'un crédit à 0% avec le Prêt Travaux Chaudières d'EDF

- un financement adapté à vos besoins, à un taux très attractif bonifié par EDF et CHAM

Pour un montant emprunté de **2 168 €** sur une durée de **40 mois** (exemple MIRA C GREEN EVO 25FF)



MONTANT EMPRUNTÉ	TAEG FIXE	TAUX DÉBITEUR FIXE	MENSUALITÉ	DURÉE	INTÉRÊTS DU PRÊT	FRAIS DE DOSSIER	MONTANT TOTAL DÛ
2168 €	0%	0%	54 €	40 mois	0 €	0 €	2168 €

**Un crédit vous engage et doit être remboursé.**  
**Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.**

Exemple hors assurance facultative. Le coût mensuel standard de l'assurance facultative Décès, Perte Totale et Irréversible d'Autonomie, Maladie-Accident souscrite auprès de Cardif Assurance Vie, Cardif Assurances Risques Divers et Quatrem est de 2,74 € et s'ajoute au montant des mensualités ci-dessus.

Crédit accessoire à une vente d'un montant de 1 500 € à 4 999 € d'une durée de 12 à 40 mois remboursable au Taux annuel effectif global fixe de 0%. Les intérêts du crédit sont pris en charge par EDF et CHAM. Taux en vigueur au 31/01/2017.

Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier par Domofinance, SA au capital de 53 000 010 €, 450 275 490 RCS Paris, n° ORIAS 07 026 850, siège social au 1 Bld Haussmann 75009 Paris. Centre Opérationnel Domofinance : 15 Allée Paul Langevin 76235 Bois Guillaume Cedex. Tél. : 0820 363 363 (0,12 euros ttc/min). Vous disposez d'un droit de rétractation.